



Le 10 avril sera voté au Sénat la proposition de loi visant à permettre aux salariés de certains établissements et services de travailler le 1 mai.

Cela entache nos acquis sociaux et pour rappel, des personnes sont mortes en défendant la journée des travailleuses et des travailleurs.

C'est inacceptable et inadmissible !

Aussi, nous vous donnons rendez-vous le 10 avril à 13 heures, Place Alexandre Israël (Place de Mairie) pour un rassemblement intersyndical.